

Image not found or type unknown



Garantie d'un an obligatoire ou pas

Par **xionx**, le **16/06/2010** à **15:44**

Bonjour,
voila j'ai achete sur un site tres connu un appareil cro gauffre grill
apres un utilisation il ne fonctionne plus et on me dit qu'il n'est pas garanti je suis surpris
j'aimerais savoir si ceci est legal
merci d'avance
cordialement